



SAINT ANDRE LEZ LILLE

Quai 22 - LOT B'

Rue Sadi Carnot

Bâtiment A



CERTIFICAT DE MESURAGE DE LA SURFACE HABITABLE D'UN LOGEMENT

Article R156-1 du code de la construction et de l'habitation

Je soussigné, Michaël RICHE, Géomètre Expert de la S.E.L.A.S.U. Cabinet GEOLYS, inscrit au tableau de l'Ordre sous le n°05736, exerçant à ARMENTIERES 9, Avenue de l'Europe
 Certifie avoir mesuré, le 22 Septembre 2022, la surface du logement décrit ci-après.

APPARTEMENT N° 206

Lot de copropriété N° 2017 de l'état descriptif de division et règlement de copropriété

DESIGNATION	SURFACE HABITABLE (m²)	SURFACE ANNEXE (*) (m²)	SURFACE < 1.80m (*) (m²)
2ÈME ETAGE			
BALCON		7.07	
CHAMBRE 1	11.17		
CHAMBRE 2	9.00		
HALL/ENTREE	5.75		
SALLE DE BAIN	7.18		
SEJOUR - CUISINE	33.76		
TOTAL APPARTEMENT N° 206	66.86	7.07	

(*) Surfaces non comptabilisées dans la surface habitable

Définition de la surface habitable

Définie à l'article R. 156-1 du Code de la construction et de l'habitation, la surface habitable représente la somme des surfaces de plancher de chaque pièce à laquelle il faut retirer les surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Certains espaces de l'habitation (balcons, garage, cave...) ne sont pas compris dans la surface habitable. La surface habitable est une notion importante en droit immobilier. Elle ne doit pas être confondue avec la surface de plancher.

Le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

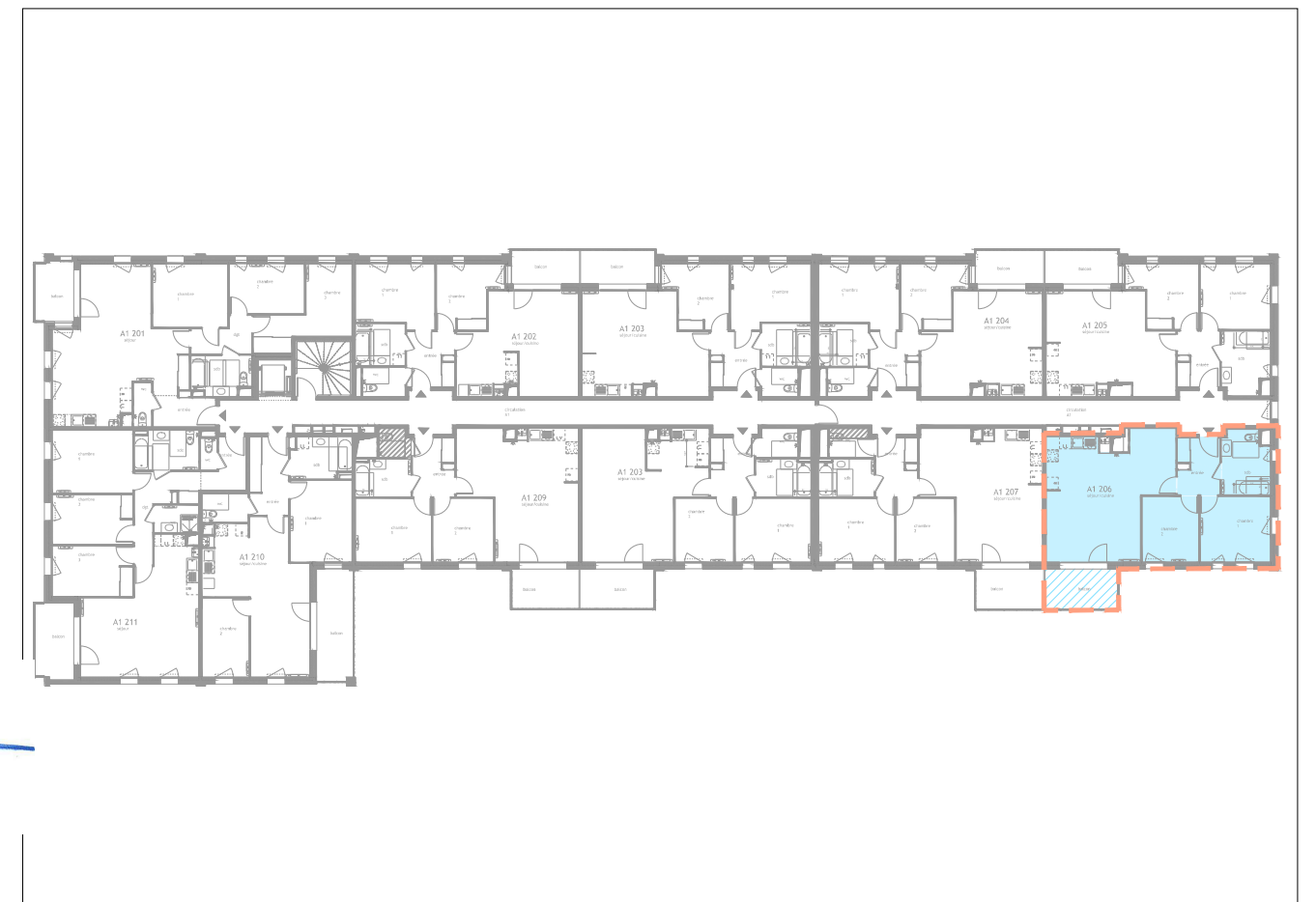
Nota:

- Fond de plan transmis le 23/09/2022 par LINKCITY
- Surfaces habitables calculées suivant le levé terrain effectué par le cabinet GEOLYS - Géomètres-Experts Associés.

APPARTEMENT N° 206 (LOT : 2017)



PLAN DE SITUATION



CABINET GEOLYS
 SELARL de Géomètres-Experts
 Capital 446 910 Euros
 9, Avenue de l'Europe - BP 20003
 59426 ARMENTIERES CEDEX
 Tél. 03 20 10 92 92 - Fax 03 20 77 47 09
 RCS LILLE 401 698 111 - Code APE 742 B



Fait à ARMENTIERES, le 12/10/2022